



Strassen, le 2 mars 2021

## **Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> mars 2021**

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Marie-Paule Hoffmann, Axel Urhausen, Alex Goergen, Alwin de Prins, Ralf Lentz, Paul Marcy, Caroline Weber

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews, Raymond Conzemius,

Excusé : Lynn Spielmann

### **1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 25 janvier 2021**

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 25 janvier 2021 est approuvé.

### **2. Introduction « safeguarding in Sports »**

Le Docteur Katy Seil, pédopsychiatre et membre du groupe de travail “safeguarding in sports”, fait une introduction du sujet concernant les violences et les abus dans le domaine du sport et en en présentant une stratégie possible à cette fin, qu’il convient d’adapter au modèle luxembourgeois découlant de la loi du 3 août 2005 concernant le sport. Cette stratégie définit un modèle reposant sur 4 piliers : une cellule de signalement, un contrôle d’honorabilité, une politique de prévention et une formation obligatoire. Une stratégie d’intervention nationale pourrait s’inspirer de cette démarche, tout en l’adaptant au contexte luxembourgeois. Un rôle prééminent y reviendra au COSL en accord avec l’article 3 de la loi concernant le sport, surtout en ce qui concerne le déploiement d’une politique de prévention auprès des clubs et associations sportifs et des fédérations sportives, passant par le contrôle de l’application de la charte des droits de l’enfant, de la signature de cette dernière par les fédérations et associations sportives et les aspects de sensibilisations multilatéraux y afférents.

Le Conseil d’administration donne mandat au Dr. Katy Moreels pour piloter le projet, tout en suggérant de compléter le groupe de travail par l’expertise technico sportive. Un concept et un code de conduite pour les droits des enfants dans le sport seront présentés en temps utiles avant la fin de l’année.

### **3. Assemblée générale du COSL du 20 mars 2021**

Le Secrétaire général fait le point concernant les préparatifs complexes en cours en vue de l’organisation de l’Assemblée générale du COSL du 20 mars 2021 à Mersch. L’Assemblée générale se tiendra en principe suivant le modèle retenu pour l’AG du 20 juin 2020.

Le Conseil d’administration a approuvé les états financiers pour 2020 et le projet de budget pour 2021, qui seront soumis à la prochaine Assemblée générale pour approbation. En termes d’actif du COSL, ces derniers ont connu une progression notable durant les 7 dernières années, fruit d’une



politique prudente en termes de frais, de moindres dépenses suite à la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid19 et d'allocations ajustées au bénéfice des meilleurs sportifs luxembourgeois et de leurs fédérations.

Le Conseil d'administration retient favorablement une proposition d'allocation extraordinaire et unique aux Fédérations suite aux difficultés liées à la crise sanitaire. Cette allocation pourra comprendre un forfait égal pour toutes les fédérations, et une partie variable à structurer en fonction des lignes de conduite mises en place pour les ouvertures de crédit, suivant les modalités à finaliser sous peu.

Le Président fait le point sur la composition d'une liste pour un nouveau mandat des membres du Conseil d'administration. L'équipe est désormais complète et sera introduite au secrétariat sous peu pour transmission aux fédérations membres.

#### **4. JO Tokyo 2020, FOJE Vuokatti 2021, JO Beijing 2022**

Le Directeur technique fait le point concernant Tokyo 2020 et plus particulièrement d'un webinar relatif à la première version du playbook (portant sur les contremesures Covid19, et dont une deuxième édition est prévue pour fin avril) pour les athlètes sous préparation olympique, leur encadrement et leurs fédérations. Lors de ce webinar, l'accent fut essentiellement mis sur des aspects médicaux. Pour mi-juin sera disponible la version finale du manuel technique pour les chefs de mission.

Certaines mesures pour l'entrée et la sortie au village olympique ne sont pas applicables de manière générale (p.ex. pour l'équitation). TOCOG est en train de réfléchir à élargir le délai de 5 à 7 jours pour l'arrivée au village olympique. De même, les travaux se poursuivent pour règlementer l'accès aux camps d'entraînements et sites sportifs préalablement aux Jeux.

L'organisateur se prononcera progressivement courant avril pour l'accès du public aux sites sportifs, limitée ou non à la population du Japon, voire au public international.

Plusieurs pays ont procédé à la vaccination de leur équipe olympique. Le COSL reste dans l'attente d'une réponse de la part du MSP suite à sa lettre du 21 janvier 2021 thématissant cette problématique, dans le plein respect des mesures prises pour le traitement des cordons sanitaires prioritaires et facilitant une solution pour le Team Lëtzebuerg Tokyo 2020 et la délégation du Luxembourg dans ce contexte, afin de les inclure dans un cordon sanitaire prioritaire subséquent à faire vacciner de leur gré à un moment - à déterminer - où les personnes actuellement prioritaires à cette fin ont déjà pu recevoir leurs vaccinations.

Bien que dans certains pays les athlètes se soient majoritairement prononcés contre un processus de vaccination privilégié, ils se sont en même temps exprimés d'avoir bon espoir pour se retrouver dans



un cordon sanitaire se situant immédiatement après les personnes vulnérables, voire de se voir qualifiés de groupe professionnel rentrant dans un cordon déterminé à cette fin.

Suivant un dernier courrier du CIO, informant d'un sondage récemment mené concernant les mesures de protection et les vaccinations contre la Covid19, le CIO continue à soutenir fermement la priorité de la vaccination des groupes vulnérables, des soignants, des médecins et de tous ceux qui veillent au maintien et à la sécurité de nos sociétés et populations. Cela étant fait, le CIO recommande que les délégations olympiques et paralympiques se fassent vacciner avant leur départ pour Tokyo et Beijing, sans en faire une obligation et de continuer à se porter fort auprès de leurs gouvernements respectifs.

Vu les périodes devant s'écouler entre le premier et le deuxième jet, le temps commence à presser pour mettre en place une solution éthiquement correcte et permettant au Team Lëtzebuerg de continuer de manière sereine les préparations.

Concernant les épreuves de qualification, celles-ci ont - pour certaines disciplines (triathlon) - été reportés de quelques semaines. Ces retards, en partie déjà accumulés, pourraient pour la discipline du triathlon aboutir à attribuer les dernières places de qualification sur base des derniers rankings internationaux. D'autres sports pourraient s'orienter dans une direction similaire.

Le Directeur technique fait encore le point sur certains athlètes nouvellement admis à la préparation olympique en cours ou celle pour athlètes à perspectives dans l'optique de Paris 2024.

Le Directeur technique fait le point concernant les JO Beijing (hiver) 2022. Le meeting des chefs de mission eut lieu les 8 et 9 février en non présentiel. La situation sportive de la plupart des athlètes sous préparation reste difficile (difficultés d'accès aux infrastructures), eu égard aussi aux calendriers non sécurisés pour les épreuves de qualification. 4 athlètes (skeleton, ski alpin, short track, ski de fond) sont sous préparation olympique actuellement.

Les dernières informations en ce qui concerne les possibilités d'accès en Chine font état de nouvelles restrictions (mise en quarantaine de 21 jours) et contrôles strictes (e.a. tests sanguins et pulmonaires) de lutte contre la renaissance en Chine du Covid19.

Le Directeur technique fait le point sur les préparatifs en cours pour le FOJE hiver à Vuokatti (Finlande), reporté en décembre 2021 suivant décision de l'EOC du 21 septembre 2020 et au sujet duquel l'organisateur communiquera de nouvelles informations sous peu.

Le Conseil d'administration valide les désignations comme chefs de mission pour le FOJE Vuokatti 2021 M. Sven Klein, sans préjudice d'une solution interne à faire valider le moment venu, et de Monsieur Raymond Conzemius, Directeur technique adjoint pour les Jeux Olympiques Paris 2024.



## **5. Point situation sport contexte Covid19**

Le Conseil d'administration est informé des nouvelles dispositions légales concernant les tests antigéniques prévus par la loi du 20 février 2021 portant modification de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 et des procédures mises en place pour les tests d'athlètes sous préparation olympique et des membres des cadres Elite et Promotion du COSL.

## **6. COSL Olympiadag 2021**

Le Conseil d'administration décide de maintenir les plans pour l'organisation d'une version adaptée du Spillfest en étroite coopération avec les ministères des Sports et de la Santé. Pour ce qui concerne la version 2021 de l'Olympiadag, le Conseil d'administration décide de reporter la manifestation de juin à la fin de l'année, et de réfléchir à une première édition d'hiver de cet événement, ceci à quelques semaines ce moment-là de la prochaine édition des Jeux Olympiques d'hiver à Beijing.

## **7. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports**

p.m.

## **8. Divers**

Le Conseil d'administration est informé du programme et du déroulement de la visite du Grand-Duc de LIHPS et du HPTRC à la Coque en date du 3 mars prochain.

Le Conseil d'administration est informé de la finalisation de l'étude de la Lunex concernant l'impact du Covid 19 sur le secteur sportif au Luxembourg.

Le Conseil d'administration est informé d'une thématique discutée lors du dernier Conseil d'administration de la Fondation Josy Barthel afférente à la démolition du stade Josy Barthel, et de la transposition du nom de l'unique champion olympique luxembourgeois à une autre infrastructure d'envergure le moment venu, tel que le nouveau stade d'athlétisme à Hamm. Les responsables de la Ville de Luxembourg en seront saisis en temps opportun.

Daniel Dax